

d'un acte qui les autorise à construire un chemin de fer d'un point situé à ou près Québec à un point sur ou près le lac Winnipeg et de là à la côte du Pacifique.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 3 mai 1895.

Le comité des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire jeudi, le neuf courant, soit prolongé au mardi, le quatre juin prochain; que le délai fixé pour la présentation des bills privés soit prolongé au mardi, le onzième jour de juin prochain, et que le délai pour la présentation de rapports sur bills privés soit prolongé au mardi, vingt-cinquième jour de juin prochain.

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mardi, vingt et un du courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité des comptes rendus des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, vingt et unième jour de mai courant, à huit heures du soir.